

Lutte contre la pauvreté et sécurité alimentaire au Québec

Comparaison de la logique d'intervention gouvernementale et du discours des acteurs du terrain

ANNE-MARIE HAMELIN*, CÉLINE MERCIER** ET JOËL GAUTHIER***

* Professeure adjointe, département des sciences des aliments et de nutrition, Université Laval

** Professeure titulaire, département de médecine sociale et préventive, Université de Montréal

*** Analyste de politiques, Ressources humaines et Développement social Canada

Résumé

Dans le cadre d'une étude de cas sur la pertinence des interventions en sécurité alimentaire, des acteurs oeuvrant auprès de la population de Québec touchée par l'insécurité alimentaire ont exprimé en entrevue des solutions pour améliorer la situation. L'objet de cet article est d'examiner si celles-ci correspondent à la logique d'intervention sous-jacente à la stratégie québécoise de lutte contre la pauvreté. Alors que les parties prenantes interviewées préconisent une approche globale pour s'attaquer aux déterminants socio-économiques de l'insécurité alimentaire notamment par des mesures sociales pour résoudre l'insuffisance de revenu, les décideurs gouvernementaux s'en remettent essentiellement à l'insertion en emploi, à l'aide alimentaire ponctuelle et aux projets communautaires ayant pour objectif de responsabiliser les individus et favoriser leur propre prise en charge. Au nom de l'incitation au travail, le gouvernement maintient les prestations d'aide sociale à un niveau très faible, risquant de limiter l'accès aux aliments de nombreux ménages. Les auteurs suggèrent de remettre en perspective la tension entre l'objectif d'assurer à chaque citoyen un revenu décent pour satisfaire les besoins essentiels et l'objectif de valoriser le travail. Pour faire progresser le débat, ils appellent les acteurs du terrain et les chercheurs à examiner dans quelle mesure l'insécurité alimentaire peut constituer un obstacle à l'intégration en emploi des personnes exclues du marché du travail. Les auteurs insistent enfin sur l'importance de développer des réponses spécifiques à l'insécurité alimentaire qui dépassent le cadre de la lutte contre la pauvreté.

Abstract

In a case study of the relevance of interventions to increase food security, Quebec City stakeholders were interviewed about perceived solutions to improve household food security. The paper examines whether their solutions correspond to the Quebec government's strategy to fight poverty and social exclusion. The stakeholders suggest an overall approach to address the socio-economic determinants of food insecurity, especially social measures to eliminate income insufficiency. However, government decision-makers focus on employment policies, emergency food programs, and community programs promoting individual responsibility and self-help. To encourage employment integration, the government maintains social assistance benefits at a low level; this compromises the ability to afford adequate food in many households. The authors suggest a more detailed examination of the conflict between the objective of adequate income to fulfill essential needs, and the objective to promote re-entry to the labour market. The authors recommend that field workers and researchers examine the extent to which food insecurity constitutes an obstacle to job integration for persons excluded from the labour market. Finally, the authors emphasize the importance of responses specific to food insecurity, beyond the framework of fighting poverty.

The views expressed in this paper do not necessarily reflect those of Human Resources and Social Development Canada. / Les opinions exprimées dans ce texte ne reflètent pas nécessairement celles de Ressources humaines et Développement social Canada.

Au Canada, l'institutionnalisation progressive des banques alimentaires, une assistance que l'on voulait au départ temporaire, a contribué à mettre en évidence la persistance de l'insécurité alimentaire, phénomène qui s'enracine dans des situations marquées par la pauvreté (Bartfeld, 2005; Power, 2005; Rose, 1999; Tarasuk, 2001; Tarasuk, 2005). Dans un ménage canadien sur 11, au moins un adulte ou un enfant a vécu de l'insécurité alimentaire en 2004 se manifestant par des préoccupations touchant l'accès aux aliments, des compromis qualitatifs ou un apport restreint (Health Canada, 2006). Les conséquences identifiées incluent un état de santé plus faible (Che et Chen, 2001; Cook, 2002; Olson, 1999; Tarasuk, 2004), des problèmes d'apprentissage et de productivité, des besoins plus élevés en soins de santé et l'intensification d'un processus d'exclusion (Cook, 2004; Hamelin, 1999; Olson, 1999). Au Québec, la sécurité alimentaire s'est taillée une place à l'agenda gouvernemental dans la foulée de l'élaboration de la « Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale » (Hamelin et Bolduc, 2003; *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, 2002). En plus de financer des mesures de soutien alimentaire direct en milieu scolaire, le gouvernement met en place un Programme de subvention de projets en sécurité alimentaire fournissant 10 millions \$

pour 2002–2005, financement devenu récurrent à hauteur de 3,4 millions \$ par an (ADRLSSSO, 2005).

Dans le cadre d'une recherche examinant la convergence entre la portée des interventions dispensées et les besoins des ménages en insécurité alimentaire à Québec, des acteurs oeuvrant auprès de la population touchée ont fait part des avenues qu'ils préconisent pour améliorer la sécurité alimentaire des ménages. Cet article examine dans quelle mesure les solutions suggérées correspondent à la logique d'intervention à la base de la stratégie québécoise de lutte contre la pauvreté. Les points de vue de ces acteurs présentent un double intérêt. D'une part, ils détiennent un savoir expérientiel pouvant s'avérer précieux au moment de définir les orientations des politiques (Bryant, 2002). D'autre part, le degré d'adhésion des intervenants et gestionnaires aux objectifs d'une politique publique figure parmi des facteurs susceptibles d'influencer sa mise en œuvre (Bergen et While, 2005). L'article pose d'abord les jalons contextuels et conceptuels de la problématique par une présentation de la stratégie québécoise de lutte contre la pauvreté et du phénomène d'insécurité alimentaire. Suivent une description de l'approche méthodologique adoptée, puis les résultats en quatre sections : les manières d'aborder les solutions, l'amélioration des interventions, l'action en amont et la stratégie gouvernementale vue à travers les acteurs du terrain. La discussion fait émerger différentes logiques d'intervention et un clivage entre les discours, la nature des problèmes et les solutions potentielles.

La stratégie québécoise de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

En lançant cette stratégie en 2002 (MESS, 2002), le gouvernement du Québec répond aux revendications du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté (CLEP)¹. D'abord réticent à recourir à des instruments législatifs, le gouvernement choisit d'inscrire sa stratégie dans une loi qui prévoit le dépôt d'un plan d'action et des changements au régime d'aide sociale². La *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* a pour objectif d'amener le Québec, d'ici 2013, « au nombre des nations industrialisées comptant le moins de personnes pauvres » (2002: art. 3). Elle prévoit renforcer le filet de sécurité sociale afin d'augmenter le revenu des ménages, faciliter l'intégration en emploi des travailleurs à faible revenu, améliorer l'accès à un logement décent, mais aussi favoriser « l'accès en toute dignité, à un approvisionnement alimentaire suffisant et nutritif, à un coût raisonnable, de même qu'à une information simple et fiable qui leur permette de faire des choix alimentaires éclairés » (art. 9.4). Un plan d'action en la matière est déposé (MESSF, 2004), renfermant des investissements totalisant 2,5 milliards \$ sur 5 ans. La *Loi sur l'aide aux personnes et aux familles* (Québec, 2005: art. 59), quant à elle, introduit un « barème plancher » en vertu duquel aucune sanction ne peut être appliquée sur la prestation de base d'aide sociale. De plus, elle établit en 2007 un régime distinct pour les personnes inaptes au travail (MESS, 2007).

Dans le Plan d'action gouvernemental (MESSF, 2004: 51), la solution à l'insécurité alimentaire consiste, à court terme, en de l'aide alimentaire ponctuelle pour les besoins urgents et, à moyen et long termes, en des interventions « structurantes et responsabilisantes » comme des cuisines collectives, jardins communautaires, ateliers de cuisine et de budgétisation.

L'insécurité alimentaire et ses causes

Le concept de sécurité alimentaire a largement évolué depuis 60 ans et incorpore maintenant des notions d'écologie, d'équité et de durabilité (OMS, 2006). Il renvoie à un état selon lequel les populations ont accès en tout temps, dans la dignité, à suffisamment d'aliments pour mener une vie saine et active. Au niveau d'un ménage, il évoque la jouissance d'aliments de qualité en quantité suffisante, la certitude de pouvoir manger assez dans l'immédiat et le futur, et la capacité d'agir sur sa propre situation (Hamelin et al., 2002). Ainsi, la sécurité alimentaire sous-tend au moins deux grandes conditions : la disponibilité d'aliments de qualité et leur accessibilité. La disponibilité implique la production suffisante d'aliments, l'adéquation des sources et la distribution adéquate des aliments. L'accessibilité se rapporte à la situation économique, i.e. un pouvoir d'achat suffisant, mais aussi à la capacité de se déplacer pour acquérir les aliments (accessibilité physique). Il y a insécurité alimentaire lorsque la disponibilité d'aliments sains et nutritionnellement adéquats, ou la capacité d'acquérir des aliments personnellement satisfaisants par des moyens socialement acceptables, est limitée ou incertaine (Radimer et al., 1992). Ses conséquences physiques, mentales et sociales sont de plus en plus démontrées (Hamelin et al., 1999; Olson, 1999; Alaimo et al., 2002; Vozoris et Tarasuk, 2003; Jyoti et al., 2005).

Au Canada, l'insécurité alimentaire des ménages est principalement un problème d'accès lié à la pauvreté. La vulnérabilité des ménages à l'insécurité alimentaire serait fonction de leur exposition à un ensemble de risques et de leur capacité à y faire face. L'insuffisance chronique de revenu, le fait de résider en milieu urbain et d'être locataire d'un appartement, ainsi que des facteurs plus contextuels tels l'endettement et la perte d'emploi figurent parmi les risques les plus importants (Kirkpatrick et Tarasuk, 2007). À l'inverse, le capital financier (p. ex., épargne), le capital humain (p. ex., santé, expérience) et de bonnes pratiques de gestion seraient protecteurs (Health Canada, 2007; Hamelin et al., 1998).

Le phénomène d'insécurité alimentaire résulte d'influences complexes. À cet égard, l'application du modèle causal de la malnutrition de l'UNICEF (Jonsson, Pelletier et Shrimpton, 1998) s'avère utile pour réfléchir aux divers niveaux des causes, en distinguant les manifestations d'insécurité alimentaire de ses causes immédiates, sous-jacentes et fondamentales. Ce modèle permet ainsi de situer le manque d'aliments (manifestation du phénomène) par rapport au revenu insuffisant (cause immédiate principale), aux inégalités d'accès aux ressources (causes

sous-jacentes), et aux cadres législatif et politique des domaines économique, agroalimentaire et social trop souvent de portée sectorielle (« agir en silo »; causes fondamentales). Ainsi, la planification d'interventions de sécurité alimentaire, jusqu'à maintenant influencée par un cadre d'analyse centré sur le manque d'aliments, s'enrichit d'un élargissement conceptuel permettant d'agir en amont du manque.

Méthodologie

Cette étude s'inscrit dans une étude de cas analysant les interventions en matière de sécurité alimentaire sur le territoire d'un centre local de services communautaires (CLSC) au regard des besoins des ménages en insécurité alimentaire, en vue de proposer des voies d'amélioration de l'approche générale de lutte contre l'insécurité alimentaire (Hamelin, Mercier et Bédard, 2008). Des entrevues semi-directives ont été réalisées auprès de trois catégories d'acteurs sélectionnés par échantillonnage raisonné : des *intervenants* oeuvrant auprès de ménages en insécurité alimentaire (n = 30), des *gestionnaires* d'organismes administrant des mesures de sécurité alimentaire ou d'aide aux personnes en situation de pauvreté (n = 17) et des représentants d'organismes *baillleurs de fonds* soutenant des activités de sécurité alimentaire (n = 12). L'entrevue abordait trois grands thèmes : le vécu et les besoins des ménages, les interventions en sécurité alimentaire en relation avec ces besoins, et les solutions à privilégier pour parvenir à la sécurité alimentaire des ménages. Cet article se focalise sur le troisième thème.

Les *verbatim* ont été codés à l'aide du logiciel NVivo (2.0). Trois grandes catégories de codes ont servi à analyser les solutions proposées. La première regroupe les solutions exprimées en vue d'améliorer les interventions en sécurité alimentaire. Celles-ci ont été classées au moyen d'une typologie en six niveaux reflétant un continuum d'interventions, allant du don d'aliments au développement des collectivités (Hamelin, 1998) : l'aide alimentaire directe ou le dépannage; les actions participatives telles les cuisines collectives; les approches plus globales de soutien aux familles incorporant services en alimentation (p. ex., repas à coût réduit) et activités de développement (p. ex., insertion au travail); les activités de concertation sur la faim; les activités de concertation intersectorielle; et les efforts de mobilisation plus larges visant à agir sur les conditions de vie des collectivités (p. ex., Villes et villages en santé; agriculture soutenue par la communauté). La seconde catégorie de codes concerne les solutions visant l'accès en tout temps des ménages à une alimentation adéquate. Ces solutions se répartissent en fonction de leur niveau de mise en œuvre : local, régional, provincial ou fédéral, et transversal. Enfin, la troisième catégorie renferme des extraits où les parties prenantes participantes font spontanément référence à la stratégie gouvernementale, bien que le guide d'entrevue n'ait pas abordé spécifiquement ce thème.

Résultats

Deux manières complémentaires d'aborder les solutions

Les parties prenantes considèrent que les interventions en sécurité alimentaire constituent une réponse partielle aux problèmes des ménages. Ils mettent autant l'accent sur les solutions orientées vers les causes sous-jacentes de l'insécurité alimentaire que sur l'amélioration des interventions en cours (Tableau 1). Le souci d'agir sur les causes profondes est surtout le fait des gestionnaires et bailleurs de fonds, les intervenants étant davantage préoccupés par l'amélioration des interventions.

Tableau 1
Orientations des solutions suivant la catégorie d'acteurs

	Intervenants (N = 30)	Gestionnaires (N = 17)	Bailleurs de fonds (N = 12)	Total (N = 59)
Solutions orientées vers l'amélioration des interventions				
Total (mentions)	127	73	46	246
Ratio mentions / participant	4,2	4,3	3,8	4,2
Solutions orientées vers les causes sous-jacentes de l'IA*				
Total (mentions)	109	91	60	260
Ratio mentions / participant	3,6	5,4	5,0	4,4

* IA = insécurité alimentaire

Améliorer les interventions actuelles

La majorité des participants (83 %) expriment des solutions concernant les interventions participatives (Tableau 2). L'intérêt pour ces projets semble refléter l'essor qu'ils ont connu ces dernières années (Power, 2005; RCCQ, 2005). Les parties prenantes proposent notamment d'améliorer leur accessibilité et leurs budgets, quoique les bailleurs de fonds sont nettement moins nombreux à exprimer vouloir préserver les budgets des interventions participatives. Nombre de gestionnaires et bailleurs de fonds estiment toutefois que ces interventions ne constituent pas une solution à long terme. Des propositions concernant l'amélioration des banques alimentaires et mesures directes d'aide alimentaire ont été émises par plus du

cinquième des participants. Les intervenants, en particulier, semblent croire qu'il faut maintenir ces interventions parce qu'elles répondent aux besoins de certaines clientèles peu à l'aise avec des approches de groupe ou parce qu'il existera toujours des situations de crise. Ils suggèrent notamment de rehausser la qualité des aliments offerts et de mieux respecter la dignité de la clientèle. Quelques gestionnaires et bailleurs de fonds partagent ce diagnostic, mais d'autres estiment plutôt que ces interventions doivent perdre leur raison d'être. L'apport des organismes d'économie sociale offrant à la fois des services d'alimentation et de réinsertion en emploi est peu évoqué (12 %).

Plus du tiers des participants (37 %) suggèrent une combinaison d'interventions. Cependant, ils semblent peu s'intéresser aux mécanismes de concertation susceptibles de permettre une meilleure intégration des interventions : les activités de concertation ont suscité des mentions d'uniquement 12 % des participants.

Enfin, le quart (25 %) préconise des actions pour un système alimentaire plus équitable, l'objectif étant de permettre aux citoyens d'avoir un accès durable à une diversité d'aliments frais et de qualité à coût raisonnable. Quelques participants suggèrent de favoriser la consommation de produits locaux et de rapprocher ainsi les producteurs agricoles des collectivités.

Tableau 2
Solutions orientées vers l'amélioration des interventions
suivant le type d'intervention et la catégorie d'acteurs

Niveaux d'intervention en SA**	Intervenants	Gestionnaires	Bailleurs de fonds	Total
	(N = 30)	(N = 17)	(N = 12)	(N = 59)
	N (%)*	N (%)	N (%)	N (%)
1. Banques alimentaires / mesures d'aide directe	4 (13)	4 (24)	5 (42)	13 (22)
Augmenter / maintenir les budgets	1 (3)	0 (0)	1 (8)	2 (3)
Améliorer la qualité ou la quantité de nourriture	1 (3)	1 (6)	0 (0)	2 (3)
Améliorer l'accueil (dignité)	2 (7)	1 (6)	0 (0)	3 (5)
Qu'elles n'aient plus leur raison d'être	0 (0)	2 (12)	1 (8)	3 (5)
Autres	2 (7)	3 (18)	3 (25)	8 (8)
2. Approches participatives	25 (83)	12 (71)	12 (100)	49 (83)
Améliorer l'accessibilité	16 (53)	6 (35)	5 (42)	27 (46)
Augmenter / maintenir les budgets	16 (53)	6 (35)	2 (17)	24 (41)

Suite du Tableau 2
Solutions orientées vers l'amélioration des interventions
suivant le type d'intervention et la catégorie d'acteurs

Niveaux d'intervention en SA**	Intervenants	Gestionnaires	Bailleurs de fonds	Total
	(N = 30) N (%)*	(N = 17) N (%)	(N = 12) N (%)	(N = 59) N (%)
Ajouter une composante éducative	3 (10)	2 (12)	2 (17)	7 (12)
Améliorer la qualité ou la quantité de nourriture	3 (10)	1 (6)	1 (8)	5 (9)
Qu'elles n'aient plus leur raison d'être	0 (0)	3 (18)	2 (17)	5 (9)
Mieux adapter aux besoins de la clientèle	0 (0)	2 (12)	2 (17)	4 (7)
Autres	8 (27)	2 (12)	2 (17)	11 (19)
3. Approches intégrant alimentation et activités de développement	4 (13)	2 (12)	1 (8)	7 (12)
Améliorer l'accessibilité	1 (3)	0 (0)	0 (0)	1 (2)
Augmenter / maintenir les budgets	0 (0)	0 (0)	1 (8)	1 (2)
Autres	3 (10)	2 (12)	0 (0)	5 (9)
4. Tables de concertation sur la faim	3 (10)	0 (0)	0 (0)	3 (5)
Créer des tables de concertation	3 (10)	0 (0)	0 (0)	3 (5)
5. Concertation sectorielle	2 (7)	2 (12)	1 (8)	5 (9)
Augmenter les budgets	0 (0)	0 (0)	1 (8)	1 (2)
Autres	2 (7)	2 (12)	0 (0)	4 (7)
6. Efforts orientés vers les conditions de vie ou le système alimentaire	7 (23)	5 (29)	3 (25)	15 (25)
Rapprocher producteurs agricoles et communautés	4 (13)	3 (18)	0 (0)	7 (12)
Créer de petits marchés agricoles	2 (7)	2 (12)	1 (8)	5 (9)
Autres	1 (3)	1 (6)	2 (17)	4 (7)

Suite du Tableau 2
Solutions orientées vers l'amélioration des interventions
suivant le type d'intervention et la catégorie d'acteurs

Niveaux d'intervention en SA**	Intervenants (N = 30) N (%)*	Gestionnaires (N = 17) N (%)	Bailleurs de fonds (N = 12) N (%)	Total (N = 59) N (%)
7. Combinaison d'interventions				
Miser sur plusieurs niveaux d'intervention	10 (33)	7 (41)	5 (42)	22 (37)
Améliorer l'accessibilité	4 (13)	5 (29)	4 (33)	13 (22)
Augmenter / maintenir les budgets	3 (10)	2 (12)	0 (0)	5 (9)
Autres	1 (3)	3 (18)	1 (8)	5 (9)
N de participants ayant mentionné des solutions au regard des interventions en SA	1 (3)	0 (0)	1 (8)	2 (3)
	28 (93)	17 (100)	12 (100)	57 (97)

*Pourcentages arrondis

**SA = sécurité alimentaire

Agir sur les causes sous-jacentes de l'insécurité alimentaire

Au dire des parties prenantes, les gouvernements fédéral et provincial disposent des principaux leviers pour s'attaquer à l'insécurité alimentaire. Alors que la presque totalité des participants (98 %) a mentionné au moins une solution pouvant être implantée au niveau provincial et/ou fédéral, ils sont beaucoup moins nombreux à suggérer des solutions au niveau local (27 %) et encore moins au régional (5 %) (Tableau 3).

Selon une majorité de participants (58 %), le meilleur remède à l'insécurité alimentaire réside dans une stratégie globale de lutte contre la pauvreté contenant des mesures sociales de redistribution de la richesse. Les trois quarts considèrent qu'un revenu adéquat permettrait à de nombreux ménages d'échapper à l'insécurité alimentaire, notamment par une augmentation des prestations sociales et du salaire minimum. Sont fréquemment évoquées les notions de revenu minimum garanti et de revenu de citoyenneté, qui réfèrent à un revenu inconditionnel destiné à satisfaire les besoins essentiels. Afin d'assurer un revenu adéquat aux ménages, environ le tiers des participants (32 %) jugent qu'il faut développer l'emploi. Plusieurs insistent sur l'importance de créer des emplois de qualité et non précaires.

Un autre angle d'approche consiste en des mesures visant à améliorer l'accès aux habitations à loyers modiques (HLM) et aux coopératives d'habitation, ou à diminuer

le coût des loyers des ménages en situation de pauvreté (p. ex., allocations au logement), une proposition de près du tiers des participants (32 %). Les personnes interrogées constatent que le loyer accapare une part importante du revenu des ménages en insécurité alimentaire, laissant ainsi peu d'argent pour l'alimentation.

En parallèle à ces mesures sociales, l'éducation est aussi perçue par plus de la moitié des participants (54 %), notamment les gestionnaires et bailleurs de fonds, comme une solution pour modifier les comportements individuels. Plusieurs misent sur l'éducation populaire et le système scolaire pour développer les habiletés budgétaires ou alimentaires.

Au niveau local, la solution la plus largement évoquée (15 %) consiste à repenser l'aménagement urbain, notamment diversifier les commerces d'alimentation dans les quartiers défavorisés et réserver davantage d'espaces pour des jardins communautaires. Les rares partisans de solutions à mettre en place au niveau des régions proposent l'adoption de plans d'action régionaux ou l'élaboration par le gouvernement du Québec d'un cadre de référence en vue de guider l'action des collectivités régionales.

La stratégie gouvernementale à travers le discours des parties prenantes

Environ 40 % des participants ont spontanément discuté de la stratégie gouvernementale de lutte contre la pauvreté durant l'entrevue. Ils semblent d'avis que la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* constitue une avancée intéressante, notamment parce qu'elle amène le gouvernement à garantir une meilleure couverture des besoins essentiels, mais ils déplorent que la loi ne produise pas les résultats escomptés. Onze participants reprochent implicitement ou explicitement aux décideurs politiques de ne pas l'avoir appliquée. Deux personnes auraient souhaité une loi plus conforme aux propositions du CLEP (2000). Les quelques participants qui font référence au Plan d'action jugent celui-ci insuffisant pour répondre aux objectifs de la loi. Quant à la *Loi sur l'aide aux personnes et aux familles* qui introduit deux programmes de dernier recours, elle est jugée contraire à la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Les 13 participants qui s'expriment à ce sujet sont unanimes à le décrier, le présentant comme un élément risquant d'aggraver la vulnérabilité des ménages à l'insécurité alimentaire ($n = 4$) ou comme un recul en matière sociale ($n = 10$). D'après eux, la réforme de l'aide sociale diminuera le revenu des ménages en situation de pauvreté. Quelques participants ($n = 8$) font référence aux modifications proposées au régime d'aide sociale pour illustrer l'attitude ou les préjugés ambiants à l'endroit des personnes démunies. La réforme, disent-ils en substance, est fondée sur deux postulats contre lesquels ils s'insurgent : les personnes en situation de pauvreté sont responsables de leur sort, et les prestataires de l'aide sociale ne feront pas d'effort pour entrer sur le marché du travail à moins d'y être contraints.

Tableau 3

Solutions orientées vers les causes sous-jacentes de l'insécurité alimentaire (IA)
suivant le niveau de mise en œuvre et la catégorie d'acteurs

Niveaux de mise en œuvre	Intervenants (N = 30) N (%)*	Gestionnaires (N = 17) N (%)	Bailleurs de fonds (N = 12) N (%)	Total (N = 59) N (%)
1. Niveau local	7 (23)	5 (29)	4 (33)	16 (27)
Meilleur aménagement urbain	4 (13)	2 (12)	3 (25)	9 (15)
Projets impliquant l'ensemble des partenaires locaux	2 (7)	2 (12)	1 (8)	5 (9)
Autres	2 (7)	3 (18)	3 (25)	8 (14)
2. Niveau régional	2 (7)	0 (0)	1 (8)	3 (5)
Plan d'action régional impliquant les municipalités	1 (3)	0 (0)	0 (0)	1 (2)
Autres	1 (3)	0 (0)	1 (0)	2 (3)
3. Niveau provincial /fédéral	29 (97)	17 (100)	12 (12)	58 (98)
Meilleur revenu	21 (70)	15 (88)	8 (67)	44 (75)
• Revenu garanti ; revenu décent	19 (63)	12 (71)	6 (50)	37 (63)
• Hausse des prestations sociales	7 (23)	6 (35)	3 (25)	16 (27)
• Hausse du salaire minimum	10 (33)	3 (18)	1 (8)	14 (24)
Stratégie de lutte contre la pauvreté	15 (50)	12 (71)	7 (59)	34 (58)
Éducation populaire	11 (37)	13 (77)	8 (67)	32 (54)
• Développer habiletés budgétaires ou alimentaires de la population	6 (20)	7 (41)	3 (25)	16 (27)
• Développer saines habitudes alimentaires chez les jeunes	5 (17)	10 (59)	3 (25)	18 (31)
• Éducation (autres)	3 (10)	0 (0)	4 (33)	7 (12)

Suite du Tableau 3

Solutions orientées vers les causes sous-jacentes de l'insécurité alimentaire (IA)
suivant le niveau de mise en œuvre et la catégorie d'acteurs

Niveaux de mise en œuvre	Intervenants (N = 30) N (%)*	Gestionnaires (N = 17) N (%)	Bailleurs de fonds (N = 12) N (%)	Total (N = 59) N (%)
Développement de l'emploi, soutien à l'emploi	8 (27)	7 (41)	4 (33)	19 (32)
Investissements dans le logement social	11 (37)	4 (24)	4 (33)	19 (32)
Santé	4 (13)	4 (24)	2 (17)	10 (17)
• Prévention	2 (7)	0 (0)	0 (0)	2 (3)
• Autres	2 (7)	4 (0)	2 (17)	8 (14)
Autres	10 (33)	6 (35)	5 (42)	21 (36)
• Aliments à prix abordables	5 (17)	4 (24)	3 (25)	12 (20)
• Politique de sécurité alimentaire	0 (0)	1 (6)	1 (8)	2 (3)
• Autres	5 (17)	1 (6)	2 (17)	8 (14)
4. Niveau transversal	9 (30)	10 (59)	7 (58)	26 (44)
• Ne pas augmenter aide \$ aux ménages en IA	2 (7)	0 (0)	0 (0)	2 (3)
• Conscientiser à l'existence de l'IA	0 (0)	2 (12)	0 (0)	2 (3)
• Changer mentalités à l'égard de la pauvreté	1 (3)	1 (6)	0 (0)	2 (3)
• Penser autre modèle développement socio-écon.	1 (3)	0 (0)	1 (8)	2 (3)
• Autres	8 (27)	8 (47)	5 (41)	21 (36)
N de participants ayant mentionné des solutions vers les causes sous-jacentes de l'IA	30 (100)	17 (100)	12 (100)	59 (100)

*Pourcentages arrondis

En dévoilant sa réforme, le gouvernement affirme pourtant sa volonté de rompre avec l'approche coercitive fondée sur les menaces de sanction qui a eu cours dans le passé, et ce, en assurant aux prestataires aptes au travail une aide financière minimum, correspondant à la prestation de base, qui ne pourra plus être amputée en cas de non-participation à une mesure d'insertion en emploi (MESSF, 2004 : 40). Toutefois, la valeur réelle des prestations de base est appelée à diminuer dans les années à venir puisque le gouvernement prévoit un ajustement annuel équivalant à la moitié de la hausse du coût de la vie (MESS, 2008 : 23). En raison de cette demi-indexation, les ménages aptes au travail et ne participant à aucune mesure d'aide à l'emploi subiront une perte de pouvoir d'achat, limitant vraisemblablement leur accès aux aliments³. Peu de mesures de la stratégie gouvernementale vont permettre de hausser le revenu de cette catégorie de ménages. Les bénéficiaires des deux principaux programmes d'aide financière dévoilés dans le Plan d'action, soit Prime au travail et Soutien aux enfants, sont plutôt les familles. L'impact combiné de ces deux nouveaux crédits d'impôt varie sensiblement selon le type de ménage. Par exemple, une famille de deux adultes et deux enfants ayant un revenu correspondant au salaire minimum à temps plein voit son revenu annuel augmenter d'environ 5 700 \$. Toutefois, une personne seule occupant un emploi à temps plein au salaire horaire minimum (8,50 \$ en juillet 2008), ou encore un prestataire de l'aide sociale jugé apte au travail, n'ont accès à aucune de ces primes (Gouvernement du Québec, 2008). Environ 123 000 ménages prestataires étaient classés aptes au travail au Québec en avril 2008 et près de 78 % d'entre eux étaient des personnes seules ou des couples sans enfants (MESS, 2008). Les acteurs interrogés estiment que les actions gouvernementales ne permettront pas d'assurer un revenu décent à l'ensemble des ménages, aptes au travail ou non.

Discussion

Les acteurs du milieu attribuent l'insécurité alimentaire des ménages soit à des facteurs d'ordre sociétal, par exemple les lacunes des politiques publiques, soit à des facteurs d'ordre individuel comme des habiletés budgétaires inadéquates et des difficultés à se prendre en main, soit à ces deux types de facteurs. Ces deux explications ne sont pas forcément incompatibles. De nombreux participants proposent des solutions visant à agir sur ces deux causes perçues du problème. Il semble cependant qu'il n'y ait pas consensus quant à l'importance relative de ces deux facteurs dans l'explication de l'insécurité alimentaire. Un nombre restreint de participants ($n = 5$) insistent sur les responsabilités individuelles et émettent des réserves quant à la pertinence d'augmenter le soutien financier de l'État. Cependant, d'après la majorité des participants, les ménages en situation d'insécurité alimentaire ont avant tout besoin d'un revenu décent afin de manger adéquatement.

Des logiques d'intervention différentes

Les acteurs oeuvrant auprès des populations touchées semblent donc insister davantage sur les déterminants socio-économiques de l'insécurité alimentaire que ne le font les décideurs à l'origine des politiques gouvernementales. Il s'agit vraisemblablement de logiques d'intervention différentes. D'après Levitas (1998), trois grands discours sur la pauvreté et l'exclusion sociale cohabitent au sein des pays occidentaux. Le discours redistributionniste (*redistributionist discourse* ou RED) définit la pauvreté comme l'absence de ressources adéquates pour permettre aux individus de respecter les coutumes et les normes de leur société et de participer pleinement à la vie sociale. Ses défenseurs plaident en faveur d'une redistribution de la richesse et du pouvoir, et affirment que l'on peut réduire la pauvreté en améliorant les mécanismes de protection sociale. Pour les tenants du discours de l'intégration sociale (*social integrationist discourse* ou SID), les personnes dans la pauvreté sont d'abord celles qui ne peuvent accéder au marché du travail. Les politiques publiques doivent créer des conditions favorables à la croissance économique et amener ces personnes à compléter leur formation ou à travailler puisque c'est par l'intégration à un emploi qu'ils redeviendront citoyens à part entière. Enfin, le discours moraliste sur la sous-classe (*moral underclass discourse* ou MUD) met l'accent sur la culture déviante des populations défavorisées dont il faut changer valeurs et comportements. Ainsi, le RED cible le revenu, le SID insiste sur l'emploi et le MUD sur la morale. Ces discours étant des idéaux-types, on les retrouve généralement sous forme mixte.

Même si certains éléments du SID et, dans une moindre mesure, du MUD sont présents dans les propos des parties prenantes, le RED semble dominer. Les acteurs interviewés considèrent qu'une série de mesures sociales sont nécessaires pour le respect des droits des personnes en situation de pauvreté, dont le droit à un revenu, un logement et à une alimentation décentes, en somme à la dignité (Kirkpatrick et Tarasuk, 2007). Leur discours semble influencé par l'action du CLEP, cité à plusieurs reprises (n = 13) pour sa détermination et présenté comme une autorité en matière de pauvreté⁴. Selon le Collectif, l'État doit réaffirmer son rôle de gardien des droits fondamentaux, dont celui de disposer d'un revenu décent. Le CLEP croit en la pertinence des mesures d'aide à l'emploi, mais juge que l'accroissement des inégalités sociales au cours des dernières décennies prouve que « la théorie de l'élimination de la pauvreté par la croissance économique et par l'emploi est insuffisante et qu'elle ne fonctionne pas tant que le système est programmé pour créer une hiérarchie de gagnantEs et de perdantEs » (CLEP, 2001 : 4).

Les documents gouvernementaux, quant à eux, sont davantage imprégnés d'un discours intégrationniste, fondé sur le principe que « l'emploi est la première solution pour assurer la sécurité économique et l'inclusion sociale des personnes » (MESSF, 2004 : 7). Le gouvernement estime que les problèmes des personnes en

situation de pauvreté, dont l'insécurité alimentaire, découlent du fait qu'elles sont exclues du marché du travail : « L'exclusion de l'emploi peut mener à des difficultés de logement, à l'insécurité alimentaire, à la détérioration de la santé et à l'augmentation de la violence » (MESS, 2001 : 21). La solution consiste en des mesures d'incitation au travail. La Prime au travail implantée dans le cadre du Plan d'action (MESS, 2005) ainsi que l'annonce, dans le Budget 2008-2009, d'un « Supplément à la Prime au travail pour les prestataires de longue durée quittant l'aide financière de dernier recours » (MFQ, 2008) s'inscrivent dans cette logique : on envoie un signal clair à l'effet que les personnes désirant améliorer leur revenu doivent activement s'intégrer en emploi. Dans le passé, le gouvernement usait de sanctions pour contraindre certains prestataires à entreprendre une telle démarche. Sous la pression des groupes populaires, il a renoncé à cette stratégie, mais afin de préserver une forme d'incitation au travail, les décideurs politiques ont cependant compensé la disparition des sanctions par une diminution de la valeur réelle des prestations accordées aux personnes aptes au travail. Comme le fait remarquer Noël (2005), l'indexation partielle des prestations équivaut à un appauvrissement planifié qui n'a pour seul objectif que de signifier aux prestataires que l'aide sociale n'est pas un mode de vie. Par ailleurs, le Collectif (2008) reproche au Budget gouvernemental 2008-2009 de rouler sur les mêmes mesures de lutte à la pauvreté depuis 2004-2005 et, tout en favorisant les familles et l'incitation à l'emploi, d'oublier les personnes seules et éloignées du marché du travail qui verront encore leur pouvoir d'achat diminuer. Seulement 10 % des personnes jugées aptes à l'emploi seraient suffisamment proches du marché du travail pour y retourner rapidement; les prestataires de longue durée doivent compter sur un revenu favorisant un bon état de santé et protégeant la dignité afin d'être en mesure d'intégrer le marché du travail. En limitant la générosité de dispositifs de protection sociale pour amener le plus grand nombre d'individus à tenter leur chance sur le marché du travail, le Québec adopte une stratégie courante en Amérique du Nord, en Europe et au sein de l'OCDE, cette dernière (1994: 301) affirmant qu'un « niveau élevé de garantie de revenu et une forte incitation au travail sont incompatibles ». Nous posons l'hypothèse que pour cette raison, la réponse actuelle à l'insécurité alimentaire passe essentiellement par des mesures d'aide alimentaire directe et des projets communautaires plutôt que par des changements au régime de sécurité du revenu, même si les limites de ces interventions ont été mises en évidence par des chercheurs (Travers, 1996; Tarasuk, 2001; Riches, 2002; Raine, McIntyre et Dayle, 2003; Hamelin, Mercier et Bédard, 2008) et organismes professionnels (Power, 2005).

Clivage entre discours, nature du problème et solutions potentielles

Ces logiques d'intervention sous-tendent chacune une façon d'envisager l'insécurité alimentaire. Leur examen suggère un certain clivage entre la façon de cadrer le

problème et les solutions potentielles à l'insécurité alimentaire. Le discours redistributionniste, tenu par plusieurs acteurs du milieu, tiendrait l'insécurité alimentaire comme une conséquence des inégalités sociales dont il faut soulager les ménages, en s'attaquant au problème par un renforcement du système de protection sociale (hausse de prestations d'aide sociale et du salaire minimum). Le discours intégrationniste, sous-jacent à la vision gouvernementale, favoriserait plutôt le don d'aliments et autres mesures d'urgence afin de permettre aux ménages de survivre, compléter leur formation et se trouver un emploi. Le discours moraliste, quant à lui, se refléterait notamment dans la nécessité d'éduquer et de responsabiliser davantage les ménages. L'aide serait ainsi réservée aux personnes qui montrent des efforts de redressement moral dans leurs valeurs et comportements. Ces éléments sont présents dans les propos d'une minorité d'acteurs interviewés.

La vision de la sécurité alimentaire comme objectif social à atteindre (Campbell, 1991; Riches, 2005) ne se trouve pas bien matérialisée dans ces discours. Afin d'évoluer en ce sens, la suggestion de Habicht (1997) paraît toujours aussi pertinente : «...franchir l'étape critique consistant à concevoir et mettre en œuvre des interventions spécifiques ne se limitant pas à l'éradication de la pauvreté comme solution globale ou encore à l'assistance alimentaire comme solution temporaire.» (p.iv). Cette spécificité dans l'intervention devrait s'inscrire du côté des déterminants socio-économique et politique du manque d'aliments et du manque de contrôle des ménages sur leur situation alimentaire. Les acteurs du terrain rappellent que le coût d'une alimentation équilibrée de base est difficilement accessible par les personnes à faible revenu, un fait documenté (Travers, 1997; Williams et al., 2006; Green et al., 2008). D'ailleurs, l'étude des dépenses alimentaires montre bien les contraintes d'achats de ces personnes (Kirkpatrick et Tarasuk, 2003; Ricciuto, Tarasuk et Yatchew, 2006; Ricciuto et Tarasuk, 2007). En plus du caractère inacceptable de l'insécurité alimentaire dans une société d'abondance, s'ajoutent ses effets sur la nutrition des adultes et des enfants (McIntyre et al., 2003; Glanville et McIntyre, 2006) et sur leur santé (Vozoris et Tarasuk, 2003) au-delà du fait qu'ils soient à très faible revenu (Vozoris et Tarasuk, 2004). L'orientation des efforts vers les conditions de sécurité alimentaire, i.e. la disponibilité et l'accessibilité économique et physique des aliments, paraît la meilleure garantie que tous puissent avoir accès à une situation alimentaire satisfaisante et stable. Au-delà de l'enjeu d'un revenu décent à long terme, il y a donc une réflexion à mener sur le système agroalimentaire comme l'ont souligné divers acteurs du terrain et de plus en plus de chercheurs (p. ex., Caraher et Coveney, 2004; Lang et Heasman, 2004; McCullum et al., 2005; Tarasuk et Eakin, 2005; Webb et al., 2006).

Ce sont plus du tiers des participants qui appellent à intervenir simultanément aux différents niveaux des causes par des efforts multisectoriels. Ces efforts pourraient faire partie de la troisième génération de réponses (Kalina, 2001; Rock, 2006). Celle-ci irait au-delà du dépannage (première génération) et des activités collectives

(deuxième génération) telles que reflétées dans les orientations en sécurité alimentaire du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (2006) dont le budget est axé sur deux volets : 75 % pour des activités favorisant l'autonomie alimentaire incluant des mécanismes de concertation et 25 % pour le dépannage alimentaire.

Conclusion

Les politiques du Québec dans le cadre de la stratégie gouvernementale de lutte contre la pauvreté répondent partiellement aux attentes des intervenants, gestionnaires et bailleurs de fonds. Grâce à de nouvelles mesures fiscales, les familles devraient disposer d'un meilleur revenu et être ainsi mieux protégées contre l'insécurité alimentaire. En revanche, la situation des personnes seules et des couples sans enfants pourrait se détériorer. Voulant inciter les ménages à ne pas faire de l'aide sociale un mode de vie, le gouvernement a choisi de diminuer la valeur réelle de la prestation de base en refusant de l'indexer pleinement à la hausse du coût de la vie. En attendant le moment où ces ménages auront acquis un emploi, le gouvernement s'en remet à des projets communautaires pour assurer leur sécurité alimentaire. De l'avis des parties prenantes interviewées, cette stratégie risque plutôt de précariser la situation des personnes les plus exposées à l'insécurité alimentaire qui ont besoin d'un revenu décent pour s'alimenter adéquatement et préserver leur intégrité physique et morale.

Cette tension entre l'objectif de prévenir la détresse économique et celui de valoriser le travail n'est pas nouvelle. Au Québec, les transformations apportées aux programmes de sécurité du revenu ces deux dernières décennies ont favorisé l'incitation au travail au détriment du droit à un revenu décent à long terme. La même évolution peut être observée sur la scène fédérale où plusieurs réformes se sont traduites par une redéfinition des droits sociaux au nom de la responsabilisation individuelle (Bernier, 2003). Le défi des intervenants et chercheurs préoccupés par le manque d'accès aux aliments est de démontrer qu'ils ont pris acte des préoccupations des défenseurs de la vision axée sur l'incitation au travail. Pour enrichir le débat, il conviendrait d'explorer l'hypothèse d'une relation bidirectionnelle entre insécurité alimentaire et participation au marché du travail : le non-emploi présente un risque d'insécurité alimentaire et celle-ci constituerait un obstacle à l'intégration en emploi. Des études mettent notamment en évidence le sentiment d'aliénation et la détresse des personnes en insécurité alimentaire (Hamelin et al., 2002; Habicht et al., 2004; Coates et al., 2006). Le gouvernement fait en quelque sorte le pari que cette souffrance constitue une motivation pour quitter l'aide sociale, décrocher un emploi, rompre avec la pauvreté et échapper à la faim. En fait, il est aussi possible qu'elle mine la capacité des personnes à élaborer des projets d'avenir et à entreprendre une démarche d'insertion socio-professionnelle. Cette

dimension de l'insécurité alimentaire mérite d'être étudiée et prise en compte dans le processus de détermination des barèmes d'aide sociale.

Les logiques d'intervention dominantes identifiées dans cette étude de cas, bien qu'elles cherchent à améliorer la situation des ménages, sont incomplètes au regard des changements structurels nécessaires pour bâtir la sécurité alimentaire. L'une des conséquences de ce clivage est que les besoins des ménages demeurent partiellement comblés et que l'insécurité alimentaire persiste. Le besoin d'intervenir différemment et dans une perspective de sécurité alimentaire durable se fait pressant.

Notes

- 1 Après l'adoption de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, cette coalition a changé de nom pour devenir le Collectif pour un Québec sans pauvreté. Le Collectif regroupait au départ une dizaine d'organisations provenant des mouvements syndical, populaire, féministe et religieux. Une trentaine d'organisations ont ensuite joint les rangs de cette coalition, dont des organismes de développement international, des organismes d'économie sociale et des associations étudiantes (Ninacs et al., 2003).
- 2 Même si cette notion n'existe pas d'un point de vue strictement juridique, la loi adoptée en décembre 2002 est ce qu'on appelle parfois une « loi-cadre », c'est-à-dire une loi qui énonce des principes-clés devant guider l'action gouvernementale sans spécifier toutes les modalités d'application de ces principes (Ninacs et al., 2003: 9).
- 3 Les prestataires ayant des contraintes sévères à l'emploi, pour lesquels un régime particulier de sécurité du revenu est créé en vertu de la nouvelle loi, jouissent de la pleine indexation. Depuis 1989, les personnes qui ne peuvent travailler en raison de problèmes de santé physique ou mentale ont droit à ces prestations plus élevées que les personnes classées aptes au travail.
- 4 La majorité des participants proviennent du milieu communautaire, la base militante du Collectif.

Références

- ADRLSSSO — Agence de développement des réseaux locaux de santé et de services sociaux de l'Outaouais (2005). *Programme de subvention en sécurité alimentaire 2005–2006. Document d'information*. En ligne : http://www.santepublique-outaouais.qc.ca/app/DocRepository/12/programmessubventions/DocumentInfoSA_0506.pdf.
- Alaimo, K., Olson, C. M., et al. (2001). Food insufficiency, family income, and health in US preschool and school-aged children. *American Journal of Public Health*, 91, 781–786.
- Bartfeld, J. & Dunifon, R. (2005). State-Level Predictors of Food Insecurity and Hunger Among Households With Children. In *USDA Economic Research Service — Food Assistance and Nutrition Research Program*, 1–60.

- Bergen, A. & While, A. (2005). Implementation deficit and street-level bureaucracy: policy, practice and change in the development of community nursing issues. *Health Care in the Community*, 13, (1), 1–10.
- Bernier, Nicole F. (2003). *Le Désengagement de l'État-providence*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Bryant, T. (2002). Role of knowledge in public health and health promotion policy change. *Health Promotion International*, 17, (1), 89–98.
- Campbell C.C. (1991). Food Insecurity: A Nutritional Outcome or a Predictor Variable? *Journal of Nutrition*, 121, 408–415.
- Caraher, M. & Coveney, J. (2004). Public health nutrition and food policy. *Public Health Nutrition*, 7, (5), 591–598
- Che, J. & Chen, J. (2001). Food insecurity in Canadian households. *Health Reports*, 12, (4), 11–22.
- Coates, J., Frongillo, E. A., Rogers, B. L., Webb, P., Wilde, P. E. & Houser, R. (2006). Commonalities in the experience of household food insecurity across cultures: what are measures missing? *Journal of Nutrition*, 136: 1438S–1448S.
- Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté (CLEP) (2000). *Proposition pour une loi sur l'élimination de la pauvreté*. Québec. En ligne: <http://www.pauvrete.qc.ca/IMG/pdf/prop0420.pdf>
- Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté (CLEP) (2001). *Analyse comparative des « Orientations et perspectives d'action en matière de lutte contre la pauvreté » publiées par le gouvernement du Québec le 15 juin 2001 avec ce que propose le Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté depuis le 20 avril 2000*. En ligne : http://www.pauvrete.qc.ca/IMG/pdf/Ne_laisser_personne_de_cote_-_Analyse_pour_diffusion_avec_position_du_Collectif_sur_la_consultation_et_manifeste.pdf.
- Collectif pour un Québec sans pauvreté (2008). *Budget du Québec 2008–2009 : Une invitation à sortir de la pauvreté, mais rien pour y arriver*. 13 mars 2008. En ligne : http://www.pauvrete.qc.ca/article.php3?id_article=495
- Cook, J.T., Frank, D.A., Berkowitz, C., Black, M.M., Casey, P.H., Cutts, D.B., Meyers, A.F., Zaldivar, N., Skalicky, A., Levenson, S., Heeren, T. & Nord, M. (2004). Food insecurity is associated with adverse health outcomes among human infants and toddlers. *Journal of Nutrition*, 134, (6), 1432–1438.
- Glanville, N.T., & McIntyre, L. (2006). Diet quality of Atlantic families headed by single mothers. *Canadian Journal of Dietetic Practice and Research*, 67, (1), 28–35.
- Gouvernement du Québec. (2008). *Calcul@ide — Pour calculer le Soutien aux enfants et la Prime au travail*. Juillet 2008; calcul basé sur 2000 heures de travail. En ligne : <http://www.calculaide.gouv.qc.ca/index.asp>
- Green, R.J., Williams, P.L., Johnson, C.S. & Blum, I. (2008). Can Canadian seniors on public pensions afford a nutritious diet? *Canadian Journal on Aging*, 27, 69–79.
- Habicht, J.-P. (1997). Préface. H. Delisle et A.-M. Hamelin, (sous la direction de), *L'Action communautaire et les politiques pour la sécurité alimentaire, une question de santé* pp. I–IV. Actes du Colloque. 64^{ème} Congrès de l'ACFAS. *Les cahiers scientifiques* 91. Montréal : ACFAS.
- Habicht, J. P., Pelto, G., Frongillo, E. & Rose, D. (2004). Conceptualization and

- instrumentation of food insecurity. *National Academy of Sciences workshop*: 1–18.
- Hamelin, A.M. (1998). *Prévenir l'insécurité alimentaire au Québec : un cadre d'action fondé sur l'analyse de la situation*. Conférence présentée lors du congrès annuel de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec. St-Hyacinthe, 18 septembre.
- Hamelin, A.M., Beaudry, M. & Habicht, J.P. (1998). La vulnérabilité des ménages à l'insécurité alimentaire. *Revue canadienne du développement*, XIX, 278–306.
- Hamelin, A.M., Habicht, J.P. & Beaudry, M. (1999). Food insecurity: Consequences for the household and broader social implications. *Journal of Nutrition*, 129, 525S–528S.
- Hamelin, A.M. & Bolduc, N. (2003). La sécurité alimentaire à l'agenda politique québécois. *Service social*, 50, 57–80.
- Hamelin, A.M., Beaudry, M. & Habicht, J.P. (2002). Characterization of household food insecurity in Québec: Food and feelings. *Social Science & Medicine*, 54, (1), 119–132.
- Hamelin, A.M., Mercier C. & Bédard, A. (2008). Perception of needs and responses in food security: Divergence between households and stakeholders. *Public Health Nutrition*, 11, (12), 1389–1396.
- Health Canada (2007). *Canadian Community Health Survey — Cycle 2.2, Nutrition (2004). Income-related household food security in Canada*. Ottawa: Office of Nutrition Policy and Food Promotion: 118pp.
- Jonsson, U., Pelletier, D. & Shrimpton, R. (1998). *A UNICEF nutrition information strategy. Improving decision-making at household, community and national levels*. Thematic Series no PD-98-004. New-York: UNICEF.
- Jyoti, D.F., Frongillo, E.A., Jones, S.J. (2005). Food insecurity affects school children's academic performance, weight gain, and social skills. *Journal of Nutrition*, 135, 2831–9.
- Kalina, L. (2001). *Building food security in Canada: From hunger to sustainable food systems: a community guide*. (2nd Ed.), Kamploops, BC: Kamploops FoodShare.
- Kirkpatrick, S. & Tarasuk, V. (2003). The relationship between low income and household food expenditure patterns in Canada. *Public Health Nutrition*, 6, (6), 589–97.
- Kirkpatrick, S. I. & Tarasuk, V. (2007). Adequacy of food spending is related to housing expenditures among lower-income Canadian households. *Public Health Nutrition*, 10, 1464–1473.
- Lang T. & Heasman M. (2004). *Food wars — The global battle for mouths, minds and markets*. Londres : Earthscan Publications Ltd.
- Levitas, R. (1998). *The Inclusive Society? Social Exclusion and New Labour*. Londres : Macmillan.
- Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* (2002). Lois du Québec 2002, c.61.
- McCullum, C., Kraak, V., Desjardins, E., Ladipo, P. & Costello, H. (2005). Evidenced-based strategies to build community food security. *Journal of the American Dietetic Association*, 105, (2), 278–283.
- McIntyre, L., Glanville, N. T., Raine, K. D., Dayle, J. B., Anderson, B. & Battaglia, N. (2003). Do low-income lone mothers compromise their nutrition to feed their

- from an ethnographic study of food bank work. *Agriculture and Human Values*, 22, 177–186.
- Tarasuk, V. & Davis, B. (1996). Responses to food insecurity in the changing welfare state. *Journal of Nutrition Education*, 28, (2), 71–76.
- Travers, K.D. (1996). The social organization of nutritional inequities. *Social Science & Medicine*, 43, (1), 543–553.
- Vozoris, N.T. & Tarasuk, V.S. (2003). Household food insufficiency is associated with poorer health. *Journal of Nutrition*, 133, 120–126.
- Vozoris, N. T. & Tarasuk, V.S. (2004). The health of Canadians on welfare. *Canadian Journal of Public Health*, 95, (2), 115–20.
- Webb, K., Hawe, P. & Noort, M. (2001). Collaborative intersectoral approaches to nutrition in a community on the urban fringe. *Health Education & Behavior*, 28, (3), 306–19.
- Williams, P.L., Johnson, C.P., Kratzmann, M.L.V., Johnson, C.S. J., Anderson, B.J. & Chenhall, C. (2006). Can households earning minimum wage in Nova Scotia afford a nutritious diet? *Canadian Journal of Public Health*, 97, (6), 430–434.